



Cycle des Hautes études de Service public (CHESP) PROMOTION 2026

Appel à candidatures pour la
Fonction Publique Territoriale (FPT)

Juin 2026

Qu'est-ce que le CHESP ?

Piloté par la Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'Etat (DIESE) avec l'appui pédagogique et opérationnel de l'Institut National du Service Public (INSP), le cycle des hautes études de service public (CHESP) est une formation interministérielle de très haut niveau destinée à renforcer la capacité des auditeurs à exercer des responsabilités à un niveau supérieur.

Il s'adresse aux cadres supérieurs de la fonction publique de l'État identifiés pour leurs compétences et leur expérience comme particulièrement aptes à exercer prochainement un emploi de cadre dirigeant dans la fonction publique de l'État et accueille également des auditeurs issus de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, des enseignants-chercheurs, des magistrats de l'ordre judiciaire et des dirigeants de l'économie sociale et solidaire.

L'ouverture du cycle à des cadres d'univers professionnels divers permet d'enrichir le cycle et de nourrir les échanges entre auditeurs.

Le CHESP se déroule en présentiel en Île de France, pendant 20 jours étalés sur 12 mois. L'édition 2026 devrait débiter au mois de janvier 2026.

Objectifs du CHESP

Le CHESP est un cycle de formation destiné à renforcer la capacité des auditeurs à exercer des responsabilités à un niveau supérieur. Il vise à promouvoir l'ouverture, l'attractivité et l'efficacité de la haute fonction publique au service des citoyens et des valeurs de la République Française.

Il a ainsi pour vocation de permettre à ses auditeurs de :

- Renforcer leurs capacités à concevoir et piloter des transformations ;
- Interroger, mettre en jeu et renforcer leurs pratiques managériales afin de se préparer à occuper des fonctions du plus haut niveau ;
- S'enrichir et se nourrir de leur diversité au travers d'échanges entre pairs ;
- Éclairer et élargir leur vision de l'action publique par le partage avec des citoyens et des entreprises ;
- Approfondir leur compréhension du cadre de l'action publique, des réalités du terrain, des enjeux sociaux et environnementaux au niveau national et territorial ;
- Donner une vision d'ensemble des enjeux actuels.

Apports du CHESP

Le CHESP est construit autour de deux grands axes :

Se développer comme dirigeant

- Le développement des qualités managériales et de leadership des auditeurs au travers de modules qui portent notamment sur l'intelligence émotionnelle, le travail de communication, la stratégie de persuasion et la capacité à piloter la performance et à transformer ;

- Un parcours de développement comportant des sessions de coaching du leadership et des séances de co-développement ;
- Une immersion entre pairs, en mode conseil sur un projet d'application de l'autre, afin de favoriser la découverte, le soutien mutuel et le développement d'une culture commune ;
- Une rencontre avec des chefs d'entreprises ayant intégré les enjeux de la transition écologique dans leur modèle économique avec lesquels les auditeurs pourront échanger à propos de la notion de leadership et de conciliation d'enjeux pouvant apparaître contradictoires ;

Mieux connaître et anticiper les enjeux émergents pour nourrir leur posture de dirigeant public par l'implication dans :

- Un module transition écologique qui sensibilisera, sur le terrain, les auditeurs aux grands enjeux de la transition écologique ;
- Un module dédié à la participation citoyenne qui permettra aux auditeurs de mieux s'approprier les modalités d'interaction associant les citoyens à un processus de réflexion, voire de décision ;
- Un module « Se préparer à affronter la crise : anticiper, décider, communiquer » (jeu de simulation mettant les auditeurs en situation) ;
- Un module dédié à la prise de décision prospective ;
- Un module « numérique » ;
- Des conférences inspirantes.

A qui est destiné le CHESP ?

Ce cycle de formation est ouvert aux titulaires de catégorie A+ occupant et ayant occupé des emplois fonctionnels en grande collectivité, à forte dimension managériale.

Pour la FPT, sont donc éligibles à candidater les cadres :

- Ayant exercé des fonctions diverses ayant permis d'aborder des secteurs / thématiques voire des univers professionnels différents ;
- Eu plusieurs expériences managériales avec des équipes de taille significative en lien hiérarchique direct ou transversal en mode projet ;
- Connu des environnements complexes (par exemple exercice ultra-marin), une multiplicité d'acteurs et des projets de transformation ;
- Disposant d'une forte aptitude à la prise de décision et à l'engagement personnel ;
- Ayant une curiosité d'esprit élevée et la capacité à gérer la complexité ;
- Affichant des convictions et des valeurs personnelles fortes ;
- Manifestant une forte volonté d'influencer les environnements qui les entourent ;
- Exprimant un intérêt particulier pour les autres univers professionnels du secteur public.

Au-delà de l'appartenance à un cadre d'emplois A+, l'étude du dossier permettra d'apprécier :

- la consistance du parcours professionnel (diversité des secteurs et des thématiques, évolution entre les différents niveaux de collectivités, éventuellement mobilité inter fonctions publiques),
- l'expérience managériale au sein d'équipes de taille significative notamment sur des fonctions de direction générale des services ou assimilées,
- l'aptitude à la prise de décision à court, moyen et long terme (y compris dans des situations d'urgence et de crise),
- la bonne gestion des situations complexes ou techniques liées à la multiplicité des acteurs de son environnement professionnel,
- l'engagement personnel dans les missions confiées, les convictions et les valeurs du service public ;
- le potentiel pour accéder à brève échéance à des responsabilités du plus haut niveau dans une collectivité.

ET

- S'engageant à être assidus à la formation pour une durée d'une vingtaine de jours répartis sur 12 mois (pour information, la précédente session comprenait 11 modules de 1 à 2 jours chacun), en visioconférence et en présentiel en Île-de-France. Sur ce point, les candidats et candidates auront pris soin de requérir l'avis favorable de leur supérieur hiérarchique de leur candidature.

ET

- Une contribution de 3 000 € correspondant à une participation aux frais de formation sera demandée pour chaque auditeur du CHESP.

ET

- Acceptant le principe d'un assessment, qui devra avoir été réalisé en amont de la formation. Un assessment est un type d'évaluation visant à identifier vos points forts et définir un plan de développement personnel et professionnel. L'assessment est basé sur des séquences variées et complémentaires visant à fiabiliser l'observation des compétences attendues (inventaire de personnalité, mises en situation, études de cas, auto-évaluation, entretien individuel, etc.).

Selon quelles modalités ?

Vous devez remplir le formulaire en ligne avant le vendredi 18/07/2025 23h59 (heure de Paris) inclus.

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/cycle-des-hautes-etudes-de-service-public-chesp-pr>

Le candidat devra remplir le formulaire de candidature et y adjoindre :

- Un CV à jour ; ① *le CV ne doit pas dépasser 2 pages* ;
- Ses trois derniers supports d'évaluation.

Un comité de sélection composé de représentants institutionnels et de personnalités qualifiées issues de la fonction publique territoriale se réunira en septembre pour procéder à l'examen des dossiers de candidature et arrêter la liste des 15 auditeurs issus de la fonction publique territoriale.

Le comité de sélection étudiera les dossiers répondant strictement aux critères de candidature, avec une attention toute particulière aux expériences conduites, aux situations complexes et stratégiques gérées, à la façon dont les projets de transformation auront été conduits, et à la capacité à manager et fédérer des équipes pluridisciplinaires.

La liste des candidates et candidats sélectionnés par le comité de sélection visera l'objectif d'une répartition équilibrée de femmes et d'hommes.

Quelles sont les prochaines étapes ?

- ⇒ **Lancement de l'appel à candidatures : 6 juin 2025**
- ⇒ **Date butoir de réception des dossiers : vendredi 18 juillet à 23h59 (heure de Paris)**
- ⇒ **Réunion du comité de sélection : Première quinzaine de septembre**
- ⇒ **Notification de la décision : fin septembre**
- ⇒ **Assessment (pour les candidats retenus) : octobre à décembre 2025**
- ⇒ **Début du cycle de formation : janvier 2026**

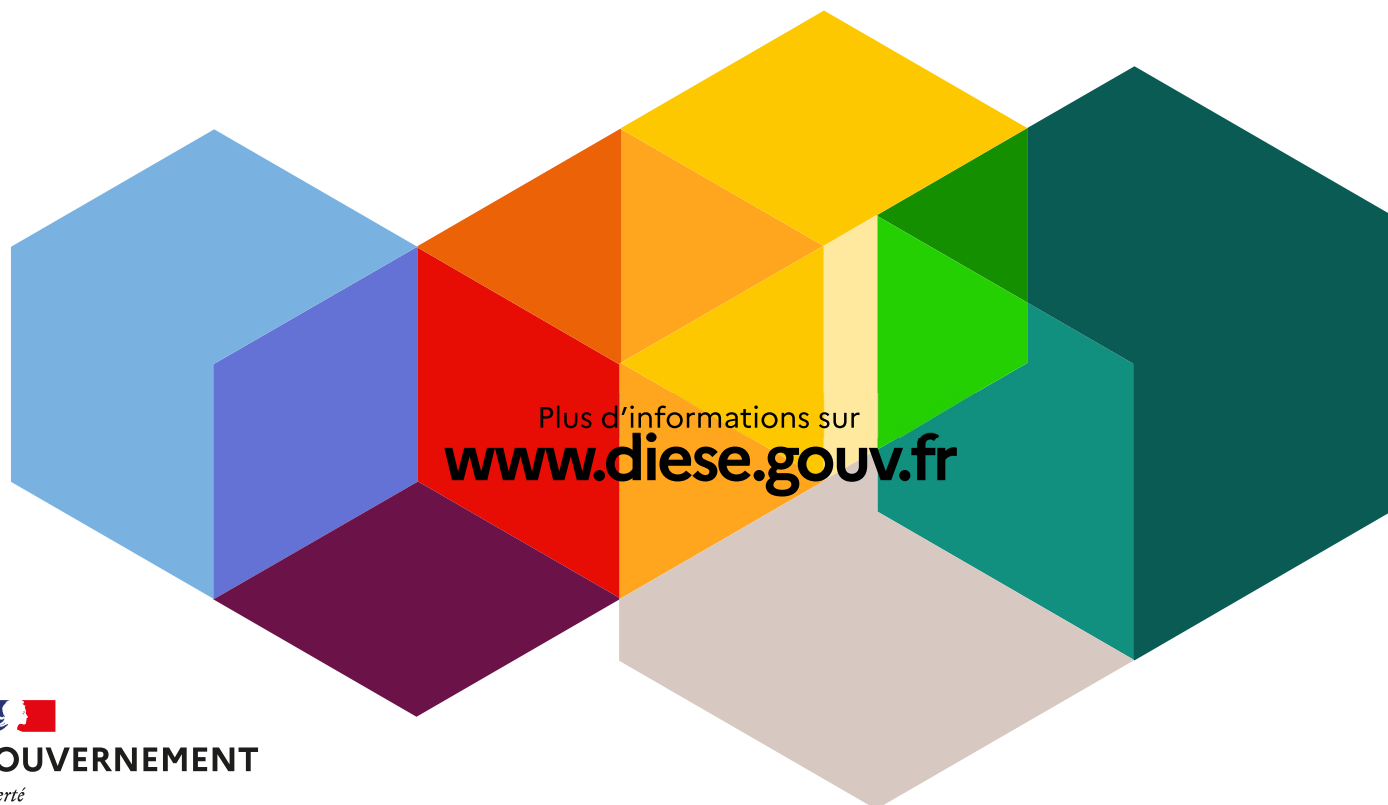
CONTACT

Valéry Lemaître

Directeur de projet Parcours et partenariats et formation à la transition écologique, Référent fonctions publiques territoriale et hospitalière

07.89.52.11.64

Valery.lemaître@pm.gouv.fr



Plus d'informations sur
www.diese.gouv.fr



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*